



UN COUAC DANS LA « BELLE » ORGANISATION ?

Certains d'entre vous ont répondu favorablement à l'appel à la grève lancé par la CFDT le 4 avril et concernant les propositions salariales de la direction.

A l'UNSA, nous avons estimé que ce sujet était très important, qu'il allait au-delà des clivages et qu'il était urgent de se rassembler pour mieux se faire entendre.

Nous avons donc décidé avec la CGT, la CFE CGC et la FO, de mobiliser les salariés du siège social à Mulhouse afin d'interpeller Eiffage Energie.

Le 15 avril, plus d'une centaine de salariés ont soutenu ce mouvement et cela a permis de :

- Faire passer un message de mécontentement auprès d'Eiffage Energie, présent pour l'assemblée générale des actionnaires
- Et, lors de cette assemblée, à deux élus UNSA d'expliquer pourquoi les collaborateurs de Clemessy rejetaient cette politique salariale.

Politique d'ailleurs écartée par l'ensemble des organisations syndicales signataires de l'accord d'entreprise : CGT - CFE CGC et CFDT.

Et pendant ce temps, cette même CFDT signait un accord sur les salaires dans la filiale SEH, rattachée à Ouest Atlantique !

Que dit cet accord :

- 0 % d'augmentation générale
- 1,5 % de la masse salariale dédiés aux promotions
- 0,2 % de la masse salariale dédié aux moins de 30 ans et aux évolutions de carrière

Mais surtout cette organisation a accepté qu'il n'y ait pas de seuil mini aux augmentations. Dans la SA, l'augmentation individuelle ne peut être inférieure à



3 % du gain de base brut. La direction a voulu rabaisser ce seuil à 1,5 %. Toutes les organisations syndicales - y compris la CFDT - ont refusé.

Et à SEH, cette même organisation accepte qu'une promotion puisse être de 1 % du gain de base brut, voire de moins ! Ce n'est pas ainsi que nous hisserons nos filiales vers un « mieux social. ».

Comment peut-on accepter qu'un salarié se voit attribuer « généreusement » une aumône ?

En signant cet accord à SEH, la CFDT a agi comme Eiffage veut agir avec Clemessy : en tirant les salaires vers le bas !

UNSA CLEMESSY Bihorel

17 avril 2013